



PARTICIPEZ À LA MARCHE DES LIBERTÉS SAMEDI 16 JANVIER 2021 À 14 H Rendez-vous Square Colbert – Devant la Gare de Reims

La mobilisation contre la proposition de loi sécurité globale, pour les libertés fondamentales, démocratiques et syndicales, se poursuit depuis le mois de novembre sans que le gouvernement n'ait, à aucun moment, infléchi sa position. Pire, malgré les très nombreuses oppositions qui se sont exprimées, le gouvernement a publié le 4 décembre 2020 un décret sur la sécurité intérieure permettant le fichage des individus - et son utilisation - selon leurs opinions politiques, leurs convictions philosophiques ou religieuses, leur appartenance syndicale au nom d'une prétendue sécurité publique : l'appartenance syndicale serait, pour ce gouvernement, susceptible de mettre en cause la sécurité publique !

La loi « sécurité globale » vise entre autres à :

- *restreindre la diffusion d'images des forces de l'ordre et donc porte atteinte à la liberté d'informer et de s'informer.*
- *étendre aux polices municipales, sous le seul contrôle des maires, des compétences de la police nationale.*
- *confier des tâches de police aux agents de sécurité privés, pouvant conduire à la rétention de la personne contrôlée.*
- *l'utilisation des drones et des moyens de surveillance généralisée*
- ...

Le Schéma National du Maintien de l'Ordre (SNMO) élargit la surveillance de masse et fait reculer le droit à l'information.

Aujourd'hui tout l'édifice des lois Républicaines de Liberté est attaqué.

C'est la mise en cause :

- De la loi de 1881 garantissant la Liberté de la Presse.
- de la Loi de 1882 qui fonde l'enseignement public en France.
- Des lois de 1901 sur le Droit et la Liberté d'association et de celle de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État qui, dans son article 1^{er} garantit la Liberté de Conscience : « **La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ...** »

NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À LA MARCHE DES LIBERTÉS À REIMS, SAMEDI 16 JANVIER 2021 À 14H - PARC COLBERT DEVANT LA GARE DE REIMS, POUR :

- **L'annulation de la proposition de loi « Sécurité Globale » et du Schéma National du Maintien de l'Ordre.**
- **L'annulation des décrets du 4 décembre 2020 qui organisent la possibilité de ficher les activités politiques, les appartenances syndicales et associatives, les données de santé, ..., au nom d'une prétendue sécurité publique.**
- **L'annulation du projet de loi « séparatisme ». Ne touchez pas aux lois de 1901 garantissant la Liberté d'association et de 1905 assurant la Liberté de Conscience et de culte.**